



COMMISSION EUROPÉENNE
DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances
Dialogue social, droits sociaux, conditions de travail, adaptation au changement
Dialogue social, relations industrielles

Réunion plénière du comité de dialogue social sectoriel

Restauration sous contrat

8 octobre 2010

Compte rendu

Présents:

FERCO:	France	SNRC	Claudine FABBY
	Hongrie	MVSZ	Peter ROMAN
		MVSZ	Lajos BÖRÖCZ
		MVSZ	Nandor TOGYER
	Pays-Bas	ALBRON	Henk VOORMOLEN
	Portugal	AHRESP	Maria Helena PIRES
	Espagne	FEADRS	Paloma FERNANDEZ ALLER DE RODA
	Royaume-Uni	BHA	John DYSON
		FERCO	Norbert HUMMEL
		FERCO	Marie-Christine LEFEBVRE
EFFAT:	Autriche	VIDA	Robert KAPAUN
	Belgique	ACV-CSC	Patrick VANDERHAEGHE
		FGTB	Eric CROCKAERT
		FGTB	Arnaud DE COCK
	Finlande	PAM	Sirpa LEPPÄKÄNGAS
	France	FGTA-FO	Rafaël NEDZYNSKI
		INOVA CFE-CGC	Gérard LE MAILLOT
	Hongrie	VISZ	Zsuzsanna VARNAI
		VISZ	Maria Bogdanne NANAI
		VISZ	Katalin PAYRITS
	Italie	FILCAMS	Elisa CAMELLINI
	Espagne	FECOHT-CCOO	Fernando MEDINA
		FECHTJ-UGT	Emilio FERRERO LOPEZ
	Suède	KOMMUNAL	Lena JONASSON
		KOMMUNAL	Hans KOTZAN
EFFAT		Kerstin HOWALD	
Commission européenne: DG EMPL			Elisabeth AUFHEIMER

1. Ouverture et accueil des participants

La réunion plénière est présidée conjointement par M^{me} Kerstin Howald, secrétaire du secteur Tourisme de l'EFFAT (matin), et M. Norbert Hummel, président de la FERCO (après-midi), qui souhaitent tous deux la bienvenue aux participants. M^{me} Howald (EFFAT) excuse l'absence de M. Harald Wiedenhofer (secrétaire général de l'EFFAT) et salue M. Norbert Hummel, le nouveau président de la FERCO.

Elle rappelle la situation actuelle dans de nombreux États membres de l'UE concernant la restauration sous contrat. Les restrictions des budgets publics et les mesures d'austérité ont des répercussions sur ce secteur, revêtant principalement deux dimensions:

- a) l'attribution des contrats de restauration au prix le plus bas, ce qui va à l'encontre des efforts accomplis au niveau européen pour encourager les offres économiquement les plus avantageuses;
- b) une diminution de l'emploi.

Une autre tendance consiste en l'intégration grandissante de plusieurs services (gestion de services). Ces évolutions ont une incidence sur le dialogue social, les droits des travailleurs, les conventions collectives, les salaires etc. dans ce secteur et ne devraient pas être perdues de vue.

M. Hummel (FERCO) fait référence à l'importance des services de restauration sous contrat de haute qualité pour assurer l'emploi dans ce secteur. Il met en avant le rôle essentiel du dialogue social et les responsabilités des employeurs et des travailleurs vis-à-vis des consommateurs finals. Il insiste également sur le fait que la tendance à l'accroissement de l'internationalisation constitue un défi considérable pour les partenaires sociaux.

2. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu

L'ordre du jour est adopté.

Le compte rendu de la réunion plénière qui s'est tenue le 6 octobre 2009 est adopté.

3. Outil de formation concernant l'hygiène alimentaire dans le secteur de la restauration sous contrat

Présentation de la demande de subvention pour le projet «une formation pour tous en matière d'hygiène alimentaire» présenté le 31 août 2010 par les partenaires sociaux Kerstin Howald, secrétaire du secteur Tourisme de l'EFFAT, et Marie-Christine Lefebvre, secrétaire générale de la FERCO.

M^{me} Howald (EFFAT) souligne l'importance de l'hygiène alimentaire pour le secteur de la restauration sous contrat. Chaque État membre dispose de règles en matière d'hygiène alimentaire, basées sur la législation de l'UE; toute personne qui viendrait à manipuler des aliments doit obligatoirement être formée, mais il est bien souvent difficile d'appliquer une telle réglementation, particulièrement dans les petites entreprises ou unités. C'est pourquoi, en 2009 et 2010, un groupe de travail de l'EFFAT et de la FERCO a examiné les outils de formation en matière d'hygiène alimentaire, a défini le contenu et les caractéristiques d'un outil européen et a préparé une demande de financement pour le projet «une formation pour tous en matière d'hygiène alimentaire», introduite pour une éventuelle subvention au titre de la ligne budgétaire du dialogue social (*remarque: la Commission européenne a depuis lors accordé une subvention, DG EMPL*).

M^{me} Lefebvre (FERCO) explique que les premières discussions concernant cet outil de formation se sont tenues en 2009. L'idée était de proposer aux employés du premier niveau un outil de formation qui serait disponible gratuitement et en ligne, afin de le rendre plus flexible, plus facile à mettre à jour et moins onéreux. L'outil de formation sera traduit de l'anglais vers l'allemand, le français, l'italien, le hongrois, l'espagnol et le portugais. L'EFFAT et la FERCO se partageront le travail de gestion, mais il faudra également faire appel à des experts externes. L'outil de formation devrait être aussi interactif que possible et devrait pouvoir être utilisé aussi bien collectivement qu'individuellement. Le contenu de l'outil sera défini dans le courant du premier semestre 2011. La phase d'essai en entreprises est prévue pour l'été 2011. Un événement européen pour le lancement de cet outil est prévu à Bruxelles en octobre 2011. Une autre manifestation de ce type, organisée par les partenaires sociaux hongrois, se tiendra également en novembre 2011 à Budapest.

En réponse à une question de M. Le Maillot (EFFAT), M^{me} Lefebvre explique que l'outil de formation sera accessible à tous et que les organismes de formation éducative pourront également l'utiliser.

4. La responsabilité sociale des entreprises - mise en œuvre de l'accord EFFAT - FERCO

Présentation de la politique de durabilité d'ALBRON (NL), Henk Voormolen, responsable de la durabilité chez ALBRON.

Présentation des mesures prises par les partenaires sociaux hongrois afin d'atténuer les effets de la crise économique sur l'emploi dans le secteur de la restauration sous contrat, Lajos Böröcz, secrétaire général de VIMOSZ, et Zsuzsanna Varnai, secrétaire générale de VISZ.

M^{me} Howald (EFFAT) fait référence à l'accord EFFAT-FERCO relatif à la responsabilité sociale des entreprises, encourageant les partenaires sociaux nationaux à appliquer cet accord. Une des mesures de mise en œuvre est le bilan annuel des pratiques de la RSE lors de la réunion plénière du comité de dialogue social sectoriel.

M. Voormolen (FERCO) présente la politique de durabilité d'ALBRON. Sa présentation peut être téléchargée à l'adresse suivante:

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/catering/2010/2010_1008_plenartagung/albron-sustainability/ EN_1.0 &a=d

En réponse aux questions de M. Medina, de M. Nedzynski, de M^{me} Howald, de M. Crockaert et de M. Kotzan (tous membres de l'EFFAT), M. Voormolen (FERCO) souligne qu'il existe un dialogue entre les travailleurs et les employeurs et qu'il est lui-même régulièrement invité au conseil d'entreprise d'ALBRON. Concernant les emplois durables, il fait référence à certains indicateurs sociaux au sein de l'entreprise, telle qu'une aide pour les congés de maladie ou les programmes éducatifs. ALBRON n'a pas signé l'initiative «Global Compact» des Nations unies. En cas de problèmes avec les parties prenantes, ALBRON n'a pas recours aux procédures classiques. Les problèmes sont résolus dès qu'ils surviennent, souvent dans le cadre de plates-formes spéciales.

Les rapports sur les activités sont effectués par l'internet. L'entreprise est actuellement évaluée par le gouvernement néerlandais, tout comme les 500 plus grandes sociétés des Pays-Bas, afin de vérifier qu'elles respectent les règles de la RSE.

Des audits internes et externes sont régulièrement réalisés dans le cadre d'un système d'audit. Les audits internes sont certifiés conformes aux normes ISO. Le comité d'entreprise y participe.

La politique de RSE d'ALBRON n'a pas entraîné de perte d'emploi dans la société. Si la portée de la politique de RSE n'est pas axée sur l'augmentation ou la diminution des postes, aucun aspect de celle-ci ne devrait toutefois entraîner une perte d'emplois.

En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, en cas de non-respect des critères de durabilité stipulés dans le contrat, ALBRON a parfois dû changer de fournisseurs dans la mesure où ils ne respectaient pas les règles fixées. La durabilité de la RSE est considérée comme faisant partie des «opérations courantes».

M^{me} Zsuzsanna Varnai, secrétaire générale de VISZ, et M. Lajos Böröcz, secrétaire général de VIMOSZ, présentent les mesures prises par les partenaires sociaux hongrois afin de réduire les effets de la crise économique sur l'emploi dans le secteur de la restauration sous contrat.

Leurs présentations peuvent être téléchargées à l'adresse suivante:

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/catering/2010/20101008_plenartagung/20101008_varnai/ EN 1.0 &a=d

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/catering/2010/20101008_plenartagung/20101008_answers/ EN 1.0 &a=d

M. Nedzynski (EFFAT) remercie les partenaires sociaux hongrois pour leurs présentations intéressantes et fait référence à la tradition hongroise en matière de conventions collectives sectorielles qui est exceptionnelle et qui n'a pas son pareil dans bon nombre de pays d'Europe centrale et orientale. Il suggère de diffuser plus largement ces exemples et s'interroge sur la manière de procéder. M^{me} Howald (EFFAT) souligne l'importance de ces exemples pour le dialogue social dans le secteur.

5. Guide EFFAT-FERCO sur la sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse, suivi

Présentation des derniers résultats émanant de l'Observatoire italien concernant les marchés publics par un représentant des syndicats italiens.

Présentation des derniers événements relatifs à la législation de l'UE sur marchés publics.

M^{me} Camellini (EFFAT) présente les derniers résultats de l'Observatoire italien concernant l'attribution des contrats dans le secteur de la restauration. Sa présentation peut être téléchargée à l'adresse suivante:

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/catering/2010/20101008_plenartagung/20101008_observatory/ IT 1.0 &a=d

M^{me} Lefebvre (FERCO) suggère de traduire en anglais le texte des diapositives de la présentation.

En réponse aux questions de M. Vanderhaeghe et de M^{me} Howald (tous deux membres de l'EFFAT), M^{me} Camellini (EFFAT) fait référence aux clauses sociales dans les conventions collectives nationales italiennes. En cas de rachat, les sous-traitants ainsi que la société cessionnaire sont tenus de conserver les conditions de travail existantes et d'octroyer les mêmes avantages sociaux. L'observatoire donne parfois des indications, par exemple si l'offre (publique) doit être réitérée afin de respecter la sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse, ce qui prévaut également pour les coûts du travail.

M^{me} Lefebvre (FERCO) présente les dernières avancées relatives à la législation de l'UE sur les marchés publics. Sa présentation peut être téléchargée à l'adresse suivante:

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/catering/2010/20101008_plenartagung/20101008_procurement/ EN_1.0_&a=d

M^{me} Howald (EFFAT) souligne la nécessité d'inclure les critères sociaux au processus d'attribution des marchés. Elle propose que les quatre secteurs qui ont déjà travaillé sur la question de l'attribution responsable des marchés collaborent et prennent contact avec la DG MARKT. M^{me} Lefebvre (FERCO), M. Le Maillot et M. Medina (tous deux membres de l'EFFAT) reconnaissent et soulignent qu'il est urgent de (ré)agir.

6. Le comité d'entreprise européen dans le secteur de la restauration sous contrat

Rapport sur les activités du comité d'entreprise européen, Kerstin Howald, secrétaire du secteur Tourisme de l'EFFAT.

M^{me} Howald (EFFAT) fait une présentation du comité d'entreprise européen dans le secteur de la restauration sous contrat. Cette présentation peut être téléchargée à l'adresse suivante:

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/catering/2010/20101008_plenartagung/20101008_pres_enpdf/ EN_1.0_&a=d

M^{me} Lefebvre (FERCO) demande s'il serait possible de regrouper les données sociales disponibles dans un secteur où le marché européen est fortement concentré. Les bilans sociaux des grandes sociétés sont d'ordre interne, mais les partenaires sociaux pourraient élaborer un modèle pour la collecte et la transmission de ces données.

M^{me} Howald (EFFAT) souligne qu'il importe de rapprocher ce qui se passe au sein du comité d'entreprise européen et du dialogue social.

M. Crockaert et M. Le Maillot (tous deux membres de l'EFFAT) soulèvent la question de la représentativité au sein des comités d'entreprise, au cas où il existerait plusieurs fédérations dans un même pays. M^{me} Howald (EFFAT) répond que ce problème est bien connu et qu'il doit être réglé au cas par cas. Il est très difficile de définir une règle générale.

7. Plate-forme d'action européenne sur l'alimentation, l'activité physique et la santé

Rapport sur les activités de la plate-forme, Marie-Christine Lefebvre, secrétaire générale de la FERCO.

La Commission européenne évalue la plate-forme. L'objectif est à présent de travailler sur l'éducation nutritionnelle, la reformulation des produits et la publicité destinée aux enfants. La FERCO estime que la contribution du secteur de la restauration sous contrat à la lutte contre l'obésité est importante, mais qu'elle devrait être encore plus visible.

8. Programme de travail 2011 de l'EFFAT et de la FERCO

Présentation par l'EFFAT et la FERCO du projet de programme de travail pour le comité de dialogue social sectoriel.

M^{me} Howald (EFFAT) présente oralement le programme de travail 2011, qui est adopté.

Le programme de travail 2011 peut être téléchargé à l'adresse suivante:

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/catering/2011/cat_2011_wp_enpdf/EN_1.0_&a=d

M. Hummel (FERCO) et M^{me} Howald (EFFAT) remercient tous les participants, ainsi que les interprètes, et closent la réunion